

UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
CONSEIL DES MEMBRES

Relevé de décisions
Séance du 6 Novembre 2015

Présidence:

Madame Annie VINTER, Présidente provisoire de la COMUE UBFC.

Membres présents ou représentés:

Messieurs Jacques BAHY, Président UFC, Alain BONNIN, Président uB, Madame Sophie CHAUVEAU (représentant le Directeur de l'UTBM), Messieurs Bernard CRETIN, Directeur de l'ENS2M, François ROCHE-BRUYN, Directeur général Agrosup Dijon.

Membre excusé :

Monsieur Stephan BOURCIEU, Directeur ESC Dijon.

Invités:

Monsieur Laurent ARNAUD, Directeur de l'ENSAM Cluny;
Madame Sylvie GIGAREL, future Directrice général des services UBFC ;
Madame Joëlle SOTTY, Directrice de Cabinet de la Présidente provisoire de la COMUE UBFC, secrétaire de séance.

Ordre du jour:

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 21 Octobre 2015
- 2 - Informations de la Présidente provisoire (ajouté en séance à l'ODJ)
- 3 - Débat d'orientations budgétaires 2016
- 4 - I-Site : impacts des engagements des établissements en termes opérationnels
- 5 - Questions diverses (le cas échéant)

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 21 Octobre 2015

Le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité sous réserve que soit ajoutée la mention « sous réserve de l'approbation de leur conseil d'administration » concernant la participation financière des établissements au budget 2016 d'UBFC.

2 – Informations de la Présidente

Les chefs d'établissement transmettront à la Présidente, pour la semaine du 9 au 13 novembre, leurs lettres d'engagement et de positionnement concernant le projet I-Site.

Un point est opéré sur l'organisation des réunions d'information I-Site prévues sur sites, entre le 16 et le 24 novembre 2015.

Toujours concernant I-Site, la Présidente se dit préoccupée par certaines communications qui circulent dans la communauté universitaire. Elle insiste sur le fait que la discussion entre les chefs d'établissements et la présidente de la COMUE est nécessaire mais que jusqu'à l'audition, la communication interne et externe doit être parfaitement maîtrisée pour ne pas mettre la candidature d'UBFC et de ses partenaires en danger.

3 – Débat d'orientations budgétaires 2016

Mme GIGAREL , future DGS de la COMUE UBFC expose et commente les grands axes des orientations budgétaires 2016 d'UBFC qui seront présentées au conseil d'administration provisoire du 18 Novembre.

Les recettes attendues en 2016 s'élèveraient à 618 000 €. L'ensemble des dépenses de fonctionnement atteindrait 588 000 € et le différentiel avec les recettes, 30 000 €, serait consacré aux dépenses d'investissement.

La capacité d'autofinancement (CAF) d'UBFC serait de 38 000 € et le fonds de roulement prévisionnel s'élèverait à 8 000 €.

En termes de ressources humaines, le ministère devrait créer 12 emplois à UBFC en 2016. La campagne d'emploi sera présentée le 30 novembre au CT commun, le 8 décembre au Conseil des membres et le 10 au Conseil d'administration provisoire.

L'une des priorités de la campagne d'emploi 2016, avec la gestion de l'activité doctorale, serait la création d'un poste d'ingénieur de recherche « urbaniste » pour la mise en place de la couche de médiation des systèmes d'information.

4 – I-SITE : impacts sur les établissements en termes opérationnels

Ce point d'ordre du jour n'est pas consacré aux impacts d'I-Site sur les établissements, mais aux implications du transfert de l'activité doctorale à UBFC en termes de ressources humaines et d'organisation du service.

L'accord de principe est rappelé : maintien sur les sites actuels des services de gestion de l'activité doctorale par souci de proximité avec les étudiants, mise à disposition de la COMUE à titre gracieux des agents administratifs chargés de la gestion de l'activité doctorale à l'exception de ceux en CDD qui ne peuvent pas faire l'objet d'une mise à disposition, nécessité d'obtenir l'accord des agents pour cette mise à disposition dont les aspects juridiques devront être expertisés par les services.

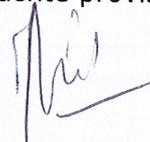
La Présidente rencontrera, dès que possible, les personnels concernés pour leur présenter le contexte de l'exercice de leurs missions à compter de septembre 2016, répondre à leurs questions et recueillir leurs intentions concernant leur éventuelle mise à disposition.

5 – Questions diverses

Deux nouvelles dates pour des réunions du conseils des membres, qui pourraient se tenir en tant que de besoin, sont arrêtées début 2016 : vendredi 8 Janvier (de 15h à 18h) et Vendredi 29 Janvier (de 9h30 à 12h).

Fait à Besançon, le 9 novembre 2015

La Présidente provisoire de la COMUE,



Annie VINTER